



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 087-2023
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.114

Déposée le : 15.03.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Kullmann (Thun, UDF) (porte-parole)
Martin (Ligerz, UDF)
Blatti (Oberwil i. S., UDF)
Grädel (Schwarzenbach BE/Huttwil, UDF)
Rashiti (Gerolfingen, UDC)
Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Soins médicaux immédiats et prestations de soutien complètes pour les personnes souffrant de graves effets secondaires de la vaccination contre le COVID-19

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. garantir les soins médicaux interdisciplinaires pour les personnes souffrant des effets secondaires de la vaccination contre le COVID-19, en particulier les consultations de suivi après la vaccination dans les hôpitaux publics du canton de Berne ainsi que les offres de soins basées sur les derniers résultats scientifiques ;
2. créer ou désigner un point de contact cantonal chargé de soutenir les personnes souffrant d'effets secondaires de la vaccination et leurs proches afin qu'elles bénéficient du soutien médical et financier dont elles ont besoin et de les accompagner dans les démarches relatives aux demandes de prestations d'assurance et d'indemnisation ;
3. mettre en place un fonds cantonal de réparation pour les personnes concernées, afin qu'elles soient indemnisées si elles souffrent de graves effets secondaires de la vaccination contre le COVID-19 depuis six mois ou plus ;
4. concevoir un suivi systématique des informations scientifiques sur l'ampleur, les causes et les possibilités de traitement des effets secondaires de la vaccination contre le COVID-19 et initier des projets d'investigation des causes des effets secondaires pour que des traitements efficaces soient disponibles le plus rapidement possible ;
5. fournir au corps médical et à la population les informations relatives aux graves effets secondaires à long terme de la vaccination contre le COVID-19 et combattre ainsi la stigmatisation des personnes souffrant d'effets secondaires de cette vaccination ;

6. mandater une commission indépendante d'expertes et d'experts d'étudier les préjudices à la santé causés par la vaccination contre le COVID-19 et d'en quantifier les conséquences pour les assurances sociales et sur les coûts de la santé.

Développement :

Au 24 février 2023, 6490 cas de d'effets indésirables présumés graves de la vaccination contre le COVID-19 avaient été déclarés à Swissmedic. La littérature scientifique¹ montre bien qu'un système de pharmacovigilance passif comme celui de Swissmedic ne permet de recenser qu'environ 5 à 10 % des graves effets indésirables. De plus, Swissmedic ne dispose pas des bases nécessaires pour répertorier l'ensemble des effets secondaires de la vaccination contre le COVID-19², d'une part, parce que les symptômes sont très variables et, d'autre part, parce qu'il manque des données significatives sur les effets à long terme. Le nombre de personnes souffrant de graves effets secondaires à long terme n'est donc pas établi. Le suivi systématique doit permettre de clarifier le nombre de personnes souffrant d'effets secondaires de la vaccination contre le COVID-19 dans le canton de Berne pour pouvoir adapter les soins médicaux et les prestations de soutien aux besoins effectifs.

Les symptômes liés à la vaccination contre le COVID-19 sont souvent diffus et peuvent affecter différents organes, notamment les systèmes nerveux périphérique et central, le système immunitaire avec le déclenchement de maladies auto-immunes, le système cardiovasculaire et le système de la coagulation. La plupart du temps, les symptômes des personnes souffrant des effets secondaires de la vaccination contre le COVID-19 sont très complexes et multisystémiques, ce qui dépasse le cadre de la médecine générale. L'orientation vers les consultations interdisciplinaires spéciales COVID long des hôpitaux universitaires s'est avérée inefficace pour la majeure partie de la patientèle concernée, qui ne se sent guère prise au sérieux. Afin d'offrir un traitement ciblé aux personnes souffrant d'effets secondaires de la vaccination contre le COVID-19, une approche interdisciplinaire, réunissant des spécialistes en immunologie, cardiologie, neurologie et rhumatologie, est nécessaire. Sachant que seuls les hôpitaux peuvent garantir cette vaste prise en charge, il faut mettre en place des consultations spécifiques dans les hôpitaux urbains et cantonaux, en particulier dans les hôpitaux universitaires, lesquelles devraient aussi contribuer à investiguer les causes des effets secondaires de la vaccination contre le COVID-19. Certains hôpitaux outre-frontière, par exemple l'hôpital universitaire de Marbourg en Allemagne, proposent déjà des consultations spécialisées aux patientes et aux patients souffrant d'effets secondaires de la vaccination contre le COVID-19.

Comme ces syndromes forment un nouveau tableau pathologique, les études cliniques complètes sur les thérapies et les médicaments utilisés jusqu'à présent uniquement à titre expérimental font défaut. Les caisses d'assurance-maladie sont donc limitées dans la prise en charge des coûts des traitements hors étiquette et seule une poignée de personnes concernées peut acheter ces médicaments souvent très onéreux. Il en résulte d'importantes lacunes de couverture. Un point de contact cantonal permettrait de soutenir les patientes et les patients dans les démarches relatives aux demandes de prestations d'assurance et d'indemnisation, et un fonds cantonal pour la réparation des dommages causés par la vaccination contre le COVID-19 permettrait de boucler la boucle.

¹ <https://www.cambridge.org/core/journals/european-psychiatry/article/underreporting-of-adverse-drug-reactions-results-from-a-survey-among-physicians/D8021AAD38020DA38873F2E6DEE27E31> (en anglais) et <https://link.springer.com/article/10.2165/00002018-200629050-00003> (en anglais)

² Christoph Kung, chef de la division Sécurité des médicaments de Swissmedic, *Beobachter*, 17.01.23 : <https://www.beobachter.ch/gesundheit/medizin-krankheit/nebenwirkungen-corona-impfung-niemand-kummert-sich-um-post-vac-betroffene-564133> (en allemand)

De nombreuses personnes concernées se trouvent en incapacité de travail, gravement handicapées dans leur vie quotidienne voire alitées. Malheureusement, elles sont souvent laissées pour compte face à leurs symptômes et aux frais inhérents.

Destinataire

– Grand Conseil